

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du MARDI 24 SEPTEMBRE 2024,
à 18H30,
Salle du Conseil de la Mairie de VENSAC.

PRÉSENTS : J.L. PIQUEMAL - L. DUBOIS - P. LIENARD - J.P LIES - C. VAUBAN – D. ROBIN - A. FIGEROU - M.D. SAINT-MARTIN – F. RENOM – P. LAPEYRE -

REPRÉSENTÉ(S) : R. LUCENET procuration à J.P. LIES
J. LABOY procuration à P. LIENARD
G. LEGRAND procuration à J.L PIQUEMAL
F. PIQUEMAL procuration à L. DUBOIS
P. SOURDOULAUD procuration à C. VAUBAN

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

ABSENT :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : C. VAUBAN

Le procès-verbal de la réunion précédente du Conseil Municipal du 20 août 2024 n'a pas donné lieu à des observations particulières.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

ORDRE DU JOUR	RAPPORTEUR	VOTE
- Election des délégués auprès du syndicat d'assainissement de GRAYAN et l'HOPITAL, TALAIS et VENSAC	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Suppression de postes	J.L PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Création d'un lotissement communal comprenant 8 lots	J.L. PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>
- Acquisition de l'emplacement réservé situé « chemin de Malebranne »	J.L. PIQUEMAL	<i>Adopté à l'unanimité</i>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H43

